



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 septembre 2022

Trajectoires de fin de vie : pourquoi pas à domicile ?

3^{ème} session du cycle – Vieillir à la maison
26 septembre 2022 de 14h à 18h

Un colloque organisé par la Fondation de l'Académie de Médecine le
16 rue Bonaparte 75006 Paris – Salle des séances

Ouvert à tous, en distanciel ou en présentiel, sur inscription obligatoire

<https://fam.fr/nos-evenements/les-ressources-a-disposition-pour-aider-et-promouvoir-le-maintien-a-domicile/>

La question de la fin de vie résonne dans l'actualité, l'ensemble de notre société s'empare de ce sujet sensible, éthique et sociétal. Alors que les conférences organisées par la Fondation de l'Académie de médecine portent sur le thème « Vieillir à la maison » il est apparu important de focaliser la suite des débats sur les trajectoires de fin de vie qui pourraient se dérouler au sein du domicile.

Mourir chez soi, est-ce possible ?

Comment ne pas aborder la problématique si sensible des directives de soins anticipés ?

Contrôle de la douleur et des autres symptômes, les équipes de soins palliatifs sont-elles possibles au domicile ?

Quel périmètre pour les décisions de fin de vie dans le cadre des lois Caillavet et Claes ?

La capacité de prendre une si grande décision doit-elle être évaluée ?

Des mesures de protection de justice existent-elles ?

La perte d'un être cher impacte considérablement l'entourage, tant sur les sujets de la succession, les interactions avec les pompes funèbres que toutes les actions en lien avec la disparition et la douleur de cette fin de vie.

L'impact psychologique sur les aidants à domicile, le processus de deuil de ceux qui restent, autant de sujets qui doivent être abordés pour aider à mieux connaître ce qu'il est possible de faire pour agir et aider les aidants.

Sociologue, gériatre, expert du vieillissement, responsable d'unité de soins palliatifs, praticiens hospitaliers, anesthésiste réanimateur, expert en droit, notaire, directeur de pompes funèbres, psychopathologue, et professeur d'éthique médicale, échangeront avec l'ensemble du public invité.

Les tables rondes permettront de donner la parole à tous et d'analyser les difficultés et les contours de la fin de vie à domicile pour trouver les solutions les mieux adaptées à ceux qui en expriment le besoin et à leur entourage.

Un débat organisé sous la direction du Pr Jean-Pierre Michel, gériatre, membre de l'Académie nationale de médecine et rapporteur du groupe de travail sur le vieillissement commandé par la SAPEA pour l'Union Européenne et animé par Olivier Mariotte de l'agence nile.

Extrait du programme :

- Autonomie, dépendance et trajectoires de fin de vie
- Projets de fin de vie et directives de soins anticipés
- Contrôle de la douleur et des autres symptômes
- Equipes de soins palliatifs à domicile
- Décisions de fin de vie
- Importance de l'évaluation de la capacité de décision
- Mesures de protection de justice : le consentement de la personne et les mesures de protection
- Préparation de la succession
- Interactions avec les pompes funèbres
- Support psychologique des aidants à domicile
- Processus de deuil de ceux qui restent

Contact presse : Virginie Gustin virginie@com-en-france.com 06 62 52 43 42

A propos de La Fondation de l'Académie de Médecine (FAM) : Fondée par l'Académie nationale de médecine, elle est reconnue d'utilité publique, et devient, en 2018, fondation abritante. Elle a pour mission de fédérer les compétences médicales, d'apporter des réponses à des sujets de santé publique et de promouvoir l'image de la France dans le monde à travers la santé. Elle se veut aussi le lieu de partage des savoirs au sein de l'Académie nationale de médecine à travers des débats avec la société civile sur quatre thèmes de santé majeurs : alimentation, vieillissement, environnement et santé des femmes. Elle mène des actions de terrain de formation de médecins, des actions solidaires et aide des associations et des chercheurs à travers des appels à projets. Ses missions s'articulent autour de 4 piliers : Sensibiliser le public, Partager les connaissances, Accéder aux soins, Abris des Fondations.